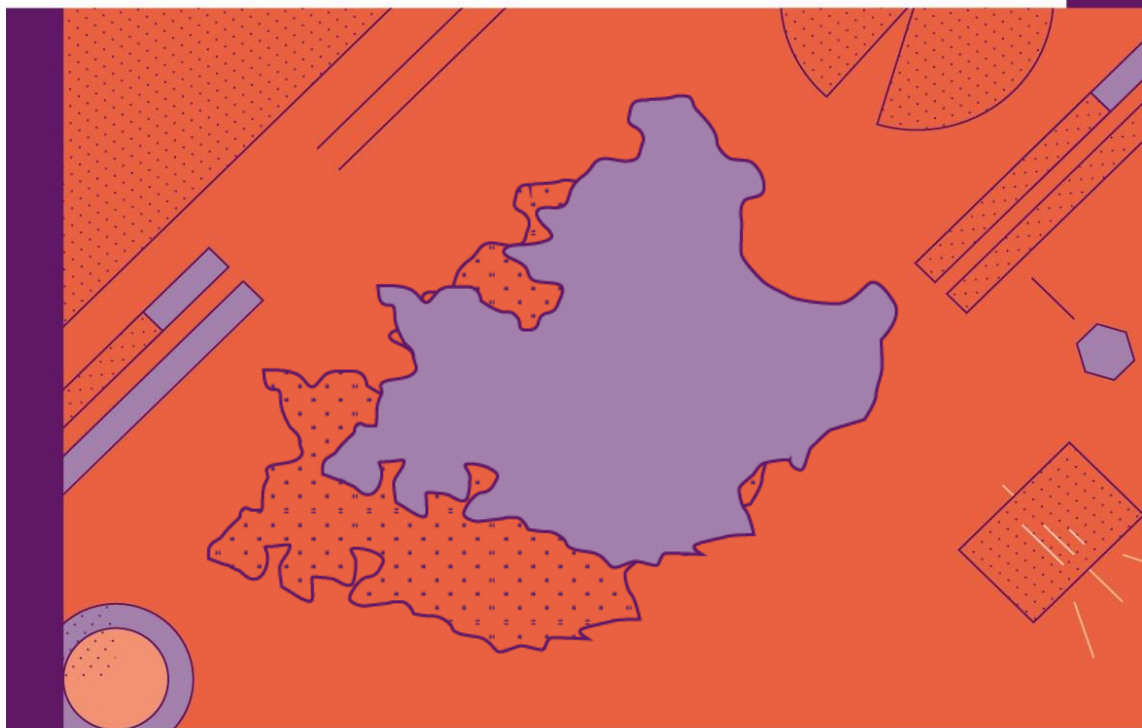


OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Année
2020

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

La demande d'emploi - page 3

Cap emploi : les insertions - page 5

Cap emploi : les maintiens - page 6

La création d'activité - page 7

Les contrats aidés - page 7

Les contrats en alternance - page 8

L'emploi accompagné – page 9

Les données locales – page 10



En synthèse

Une crise sanitaire et économique sans précédent

En 2020, l'activité économique a chuté de manière historique avec un recul du PIB de 8,2% au niveau national et l'emploi salarié a diminué de 1,1% soit 284 000 destructions d'emplois. Cette diminution est fortement concentrée sur les emplois à durée limitée (CDD, intérim).

Le scénario du pire pour l'emploi des personnes en situation de handicap a été évité en 2020

Au niveau régional, à fin décembre 2020, 42 686 DEBOE sont inscrits à Pôle emploi en catégories A-B-C. Ils représentent 8,4% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, % variant de 8,1% dans les Bouches-du-Rhône à 8,9% dans le Vaucluse.

A la différence du tout public, le nombre de DEBOE n'a pas augmenté depuis le début de la crise sanitaire. Sur un an, leur nombre a diminué de 1,9% alors qu'on enregistre une augmentation de 4,3% pour l'ensemble des publics. Ces évolutions sont à prendre avec précaution puisqu'un nombre important de personnes ne sont plus considérées comme étant au chômage, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles.

Mais des difficultés d'insertion et une inscription durable dans le chômage de longue durée qui perdurent

Les Cap emploi ont contribué à 4 937 recrutements de travailleurs handicapés, tous types de contrats confondus, soit une baisse de 18% en un an. Cette baisse est encore plus accentuée pour les contrats de plus de 3 mois (-27%).

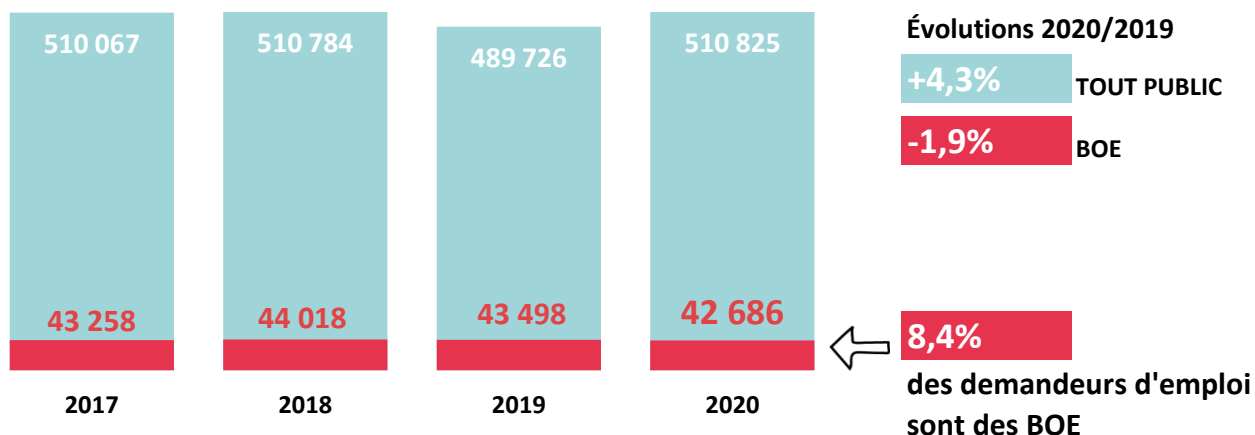
Par ailleurs, à fin décembre 2020, 62% des DEBOE sont en chômage de longue durée contre 48% pour l'ensemble des publics. L'ancienneté moyenne d'inscription au chômage s'élève à 844 jours pour les BOE dans la région, allant de 777 jours dans le Var à 903 jours dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Des mesures fortes d'accompagnement ont été mises en place

Dans ce contexte, en complément des mesures instaurées par les pouvoirs publics (notamment l'aide à l'emploi de 4 000 euros du plan de relance), l'Agefiph a mis en place dès le début du confinement des mesures exceptionnelles (adaptation des situations de travail, soutien à l'exploitation, ...) pour accompagner les personnes handicapées dans la formation et l'emploi et soutenir les employeurs privés et les entrepreneurs travailleurs handicapés.

Ces mesures, qui ont été prolongées jusqu'en juin 2021 voire décembre 2021 pour certaines, ont notamment permis de renforcer la capacité des jeunes entreprises dirigées par une personne en situation de handicap à se maintenir ou à développer une nouvelle activité.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

Les catégories de demandeurs d'emploi

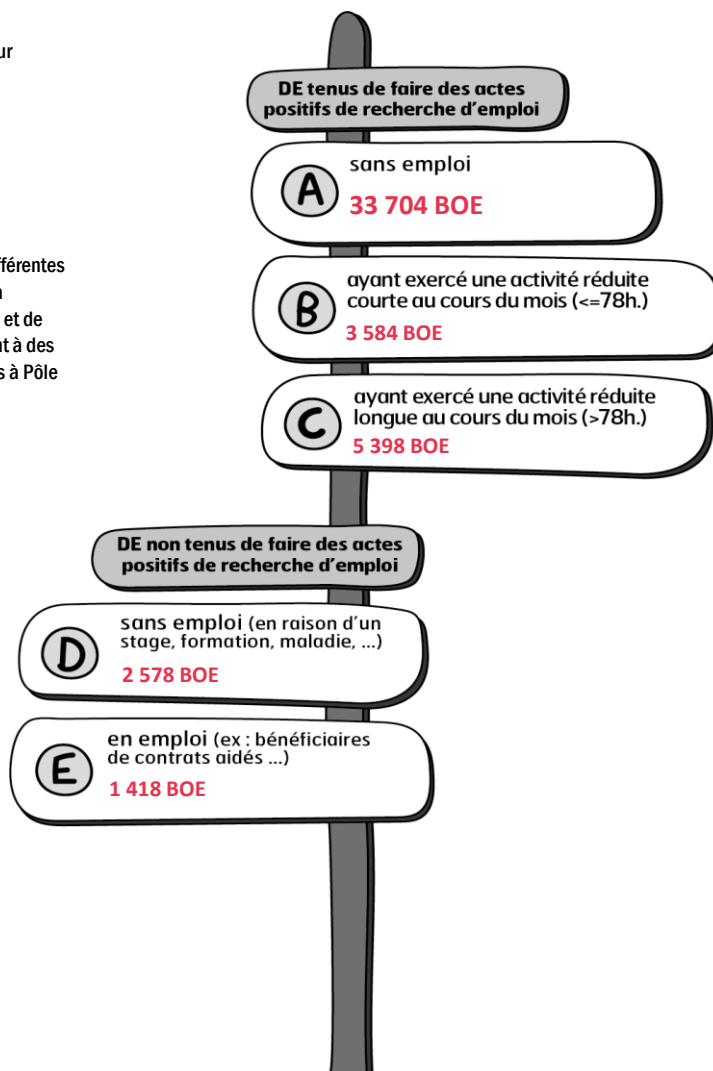
Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi

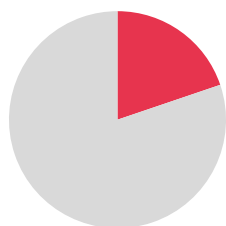
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

TP : tout public.

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION



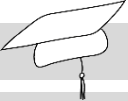



LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH DANS LA RÉGION






19%
des DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (seule ou avec un autre titre de reconnaissance)

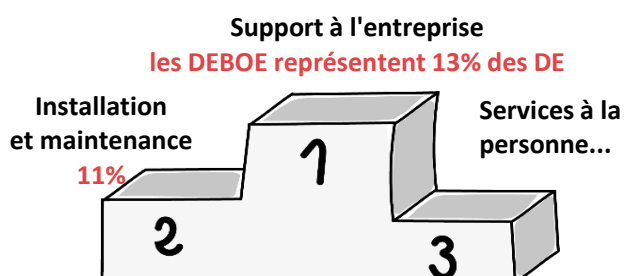
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
51%	 FEMMES	51%
52%	50 ANS ET + 	28%
40%	 BAC ET +	55%
19%	NIVEAU < CAP	14%
32%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	26%
62%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	48%
26%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	17%
844 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE 	624 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION

	SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ 23% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	SUPPORT À L'ENTREPRISE 18% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION 12% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

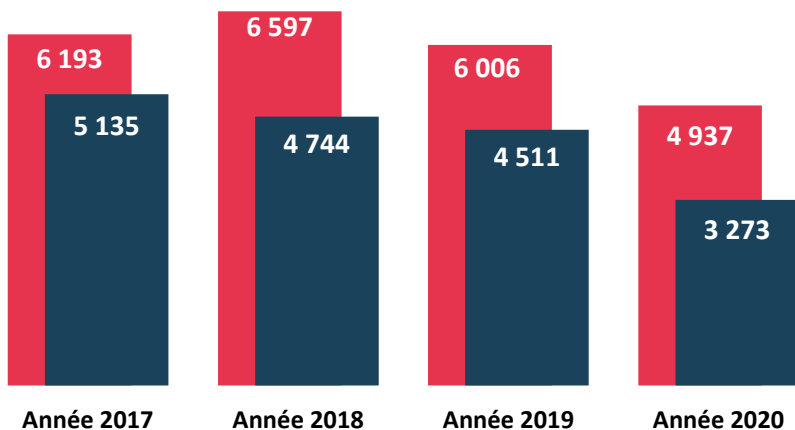


NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 8% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

ÉVOLUTION DES PLACEMENTS DANS LA RÉGION



Évolutions 2020/2019

-18% TOTAL DES PLACEMENTS

-27% CONVENTIONNELS

Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine dans son article 101 la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi. Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les données présentées sont extraites des rapports d'activité consolidés à fin décembre 2020.

Les placements conventionnels :

On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

PROFIL DES PERSONNES EMBAUCHÉES DANS LA RÉGION

Femmes

55%



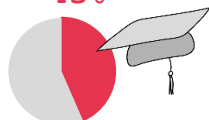
50 ans et +

41%



Bac et +

43%



Accompagnement depuis 2 ans et +

33%



CARACTÉRISTIQUES DES PLACEMENTS CONVENTIONNELS DANS LA RÉGION

27%

CDI

25%

CONTRATS AIDÉS*

19%

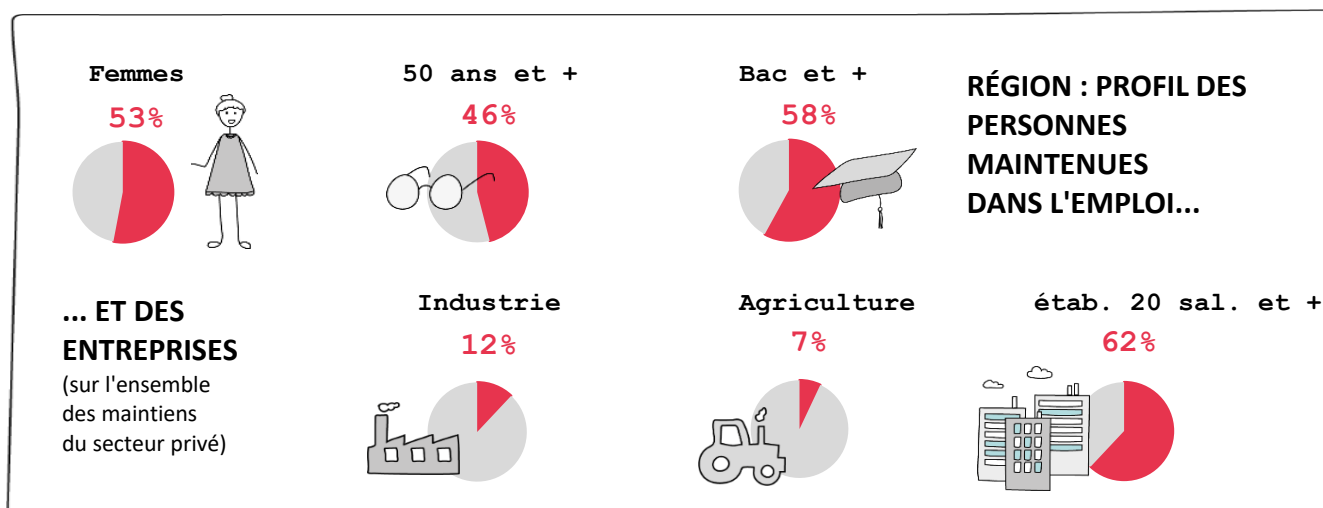
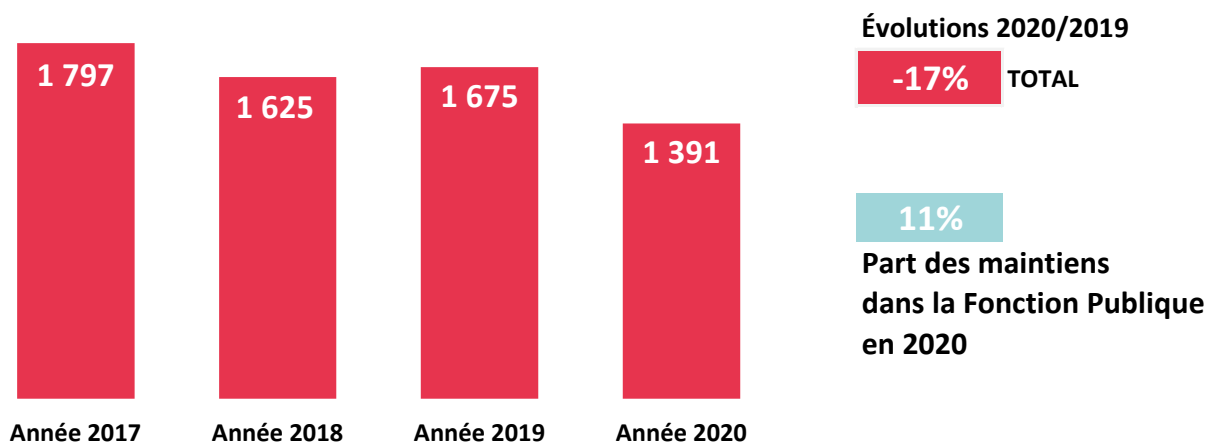
EMPLOYEURS PUBLICS

207

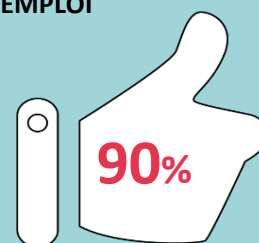
CRÉATIONS D'ACTIVITÉ

* Part des contrats aidés (CUI et alternance) au sein des placements conventionnels

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

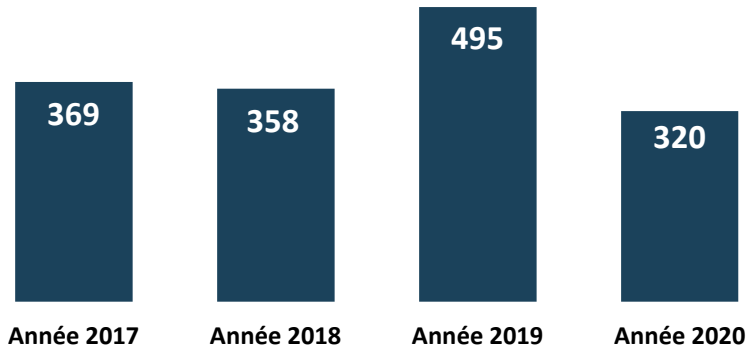


TAUX DE MAINTIEN GLOBAL DANS L'EMPLOI



Définition : Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2020/2019

-35%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif: L'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



Dès le début de la crise sanitaire, l'Agefiph a renforcé son action pour soutenir les entreprises et les personnes en situation de handicap

Aide "soutien à l'exploitation"

Objectif: Renforcer la capacité des jeunes entreprises dirigées par une personne en situation de handicap à se maintenir ou à développer une nouvelle activité.

622 entrepreneurs en situation de handicap ont bénéficié de cette aide de l'Agefiph en 2020 dans la région.

CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ

AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION

42% FEMMES

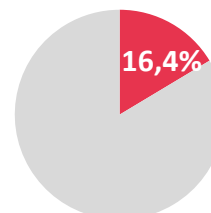
36% 50 ANS ET +

62% BAC ET +

LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

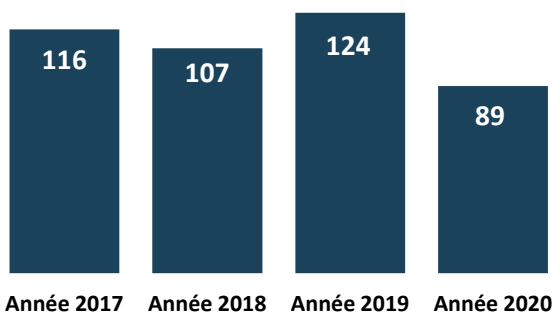
PART DES BOE DANS LES CUI-CAE EN RÉGION



= 1 302 CUI-CAE BOE

(en 2019, la part était de 17,6%)

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)

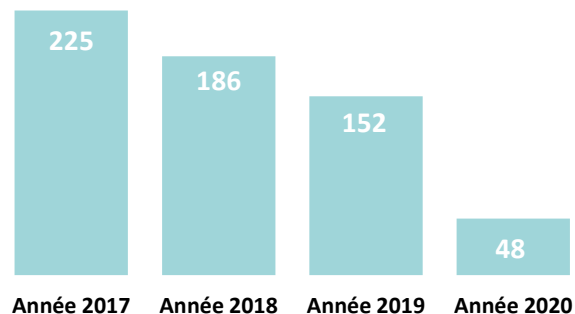


Évolutions 2020/2019

-28%

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2020/2019

-68%

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

FEMMES	40%
- DE 18 ANS	9%
BAC ET +	41%
HANDICAP MENTAL	21%
HANDICAP COGNITIF	19%
20 SALARIÉS ET +	15%
- DE 10 SALARIÉS	68%
TERTIAIRE	68%

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

46%	FEMMES
54%	45 ANS ET +
63%	BAC ET +
44%	HANDICAP MOTEUR
35%	MALADIES INVALIDANTES
27%	20 SALARIÉS ET +
80%	TERTIAIRE

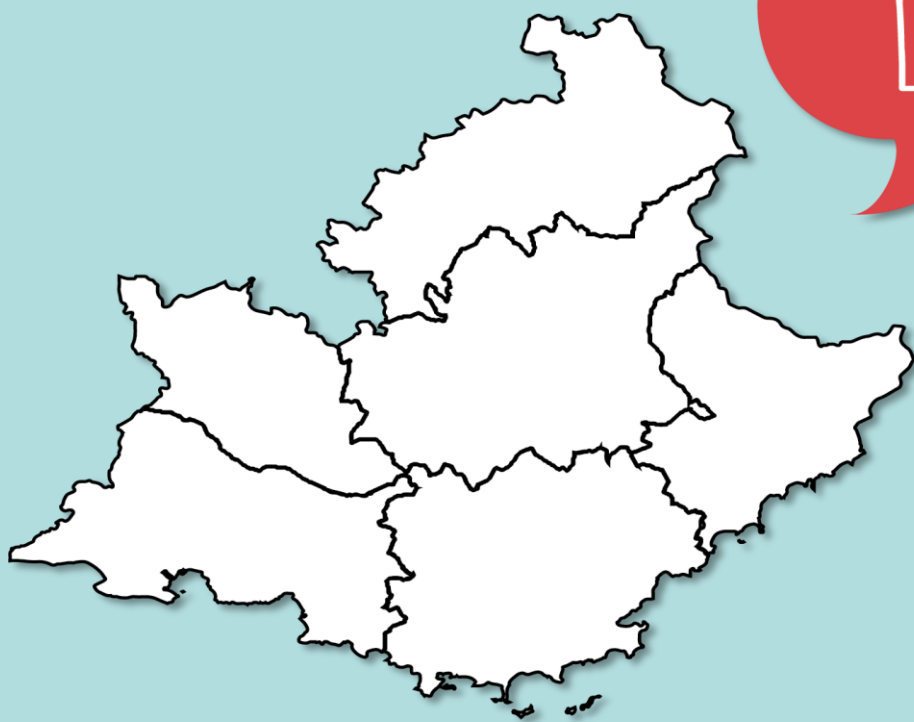
L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.

Sa mise en oeuvre comprend un soutien à l'insertion professionnelle et un accompagnement médico-social du salarié. Elle comprend également un appui et un accompagnement de l'employeur, public ou privé.

PERSONNES EN EMPLOI DANS LE CADRE DU DISPOSITIF (situation à fin décembre 2020)

	EN EMPLOI	% Fonction Publique
REGION	65	12%
NATIONAL	1 443	22%
% REGION	4,5%	



DONNÉES
LOCALES

La demande d'emploi

à fin décembre 2020 - Pôle emploi

11

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	476 853	-3,8%	6 074 698	+5,1%	7,8%	124 245	26%
REGION	42 686	-1,9%	510 825	+4,3%	8,4%	8 123	19%
04-Alpes-de-Haute-Provence	1 499	-9,7%	17 004	+4,4%	8,8%	311	21%
05-Hautes-Alpes	1 191	-7,2%	14 603	+8,9%	8,2%	287	24%
06-Alpes-Maritimes	9 016	+2,4%	110 070	+7,5%	8,2%	2 086	23%
13-Bouches-du-Rhône	16 815	-3,7%	207 228	+3,4%	8,1%	2 984	18%
83-Var	8 393	-1,0%	97 374	+2,5%	8,6%	1 533	18%
84-Vaucluse	5 772	-0,7%	64 546	+3,9%	8,9%	922	16%

* Lecture : au niveau national, 124 245 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 26% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours

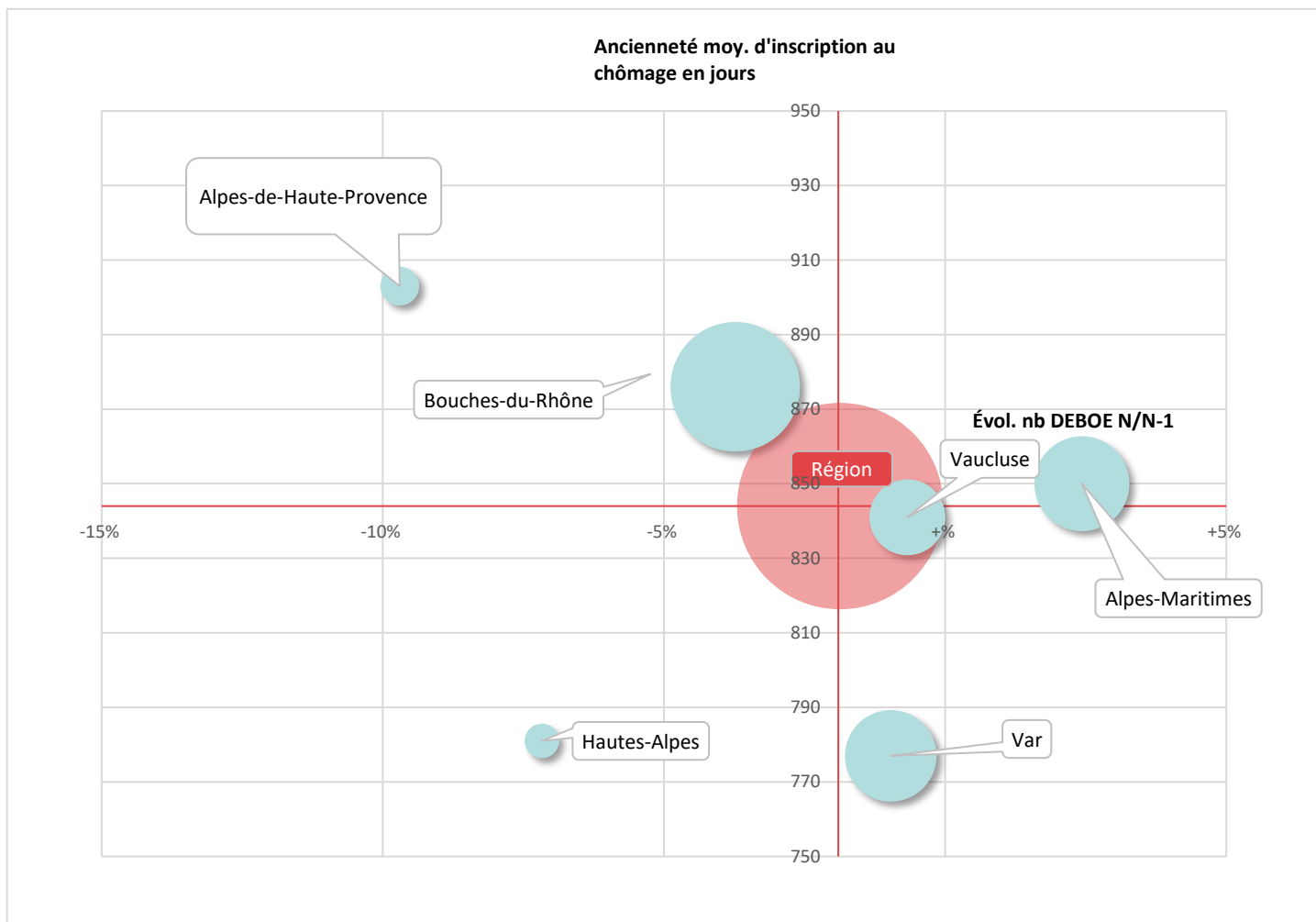
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	908	+55	673	+23	+235
REGION	844	+45	624	+26	+220
04-Alpes-de-Haute-Provence	903	+43	670	+35	+233
05-Hautes-Alpes	781	+83	632	+27	+149
06-Alpes-Maritimes	850	+66	589	+27	+261
13-Bouches-du-Rhône	876	+43	650	+26	+226
83-Var	777	+29	581	+24	+196
84-Vaucluse	841	+46	656	+27	+185

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 908 jours, soit 235 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE

	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	112 204	24%	78 664	16%	51 705	11%
REGION	9 706	23%	7 805	18%	5 088	12%
04-Alpes-de-Haute-Provence	305	20%	264	18%	168	11%
05-Hautes-Alpes	239	20%	261	22%	116	10%
06-Alpes-Maritimes	2 048	23%	1 665	18%	1 151	13%
13-Bouches-du-Rhône	4 132	25%	3 038	18%	1 853	11%
83-Var	1 749	21%	1 675	20%	1 146	14%
84-Vaucluse	1 233	21%	902	16%	654	11%

* Lecture : au niveau national, 24% des DEBOE soit 112 204 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

Ensemble des contrats par structure Cap emploi	Nombre de contrats	Evol. N/N-1	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% personnes accompagnées depuis 2 ans et +
NATIONAL	77 444	-9%	54%	38%	39%	36%
REGION	4 937	-18%	55%	41%	43%	33%
CE 04-Alpes-de-Hautes-Prov.	279	+13%	55%	34%	49%	42%
CE 05-Hautes-Alpes	150	-35%	42%	37%	46%	31%
CE 06-Alpes-Maritimes	1 105	-5%	53%	42%	40%	22%
CE 13-Bouches-du-Rhône	1 719	-13%	54%	41%	45%	40%
CE 83-Var	1 055	-35%	60%	44%	42%	29%
CE 84-Vaucluse	629	-17%	56%	38%	44%	34%

Placements conventionnels par structure Cap emploi	Nb placements conventionnels*	Evol. N/N-1	Créations d'activité	% CDI	% employeurs publics	% contrats aidés**
NATIONAL	46 221	-21%	1 675	26%	22%	20%
REGION	3 273	-27%	207	27%	19%	25%
CE 04-Alpes-de-Hautes-Prov.	232	-14%	33	22%	19%	34%
CE 05-Hautes-Alpes	133	-30%	11	23%	27%	27%
CE 06-Alpes-Maritimes	680	-27%	32	30%	18%	19%
CE 13-Bouches-du-Rhône	1 313	-28%	62	24%	19%	29%
CE 83-Var	549	-34%	40	34%	16%	16%
CE 84-Vaucluse	366	-20%	29	24%	27%	25%

* Contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

** Part des contrats aidés (CUI, alternance, ...) au sein des placements conventionnels.

Les maintiens par structure Cap emploi	Nombre de maintiens	Evol. N/N-1	% maintiens dans la Fonction Publique	Taux de maintien*	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi**
NATIONAL	18 744	-11%	11%	92%	67
REGION	1 391	-17%	11%	90%	66
CE 04-Alpes-de-Hautes-Prov.	61	-19%	8%	97%	
CE 05-Hautes-Alpes	66	-3%	5%	99%	
CE 06-Alpes-Maritimes	260	-13%	10%	95%	
CE 13-Bouches-du-Rhône	593	-19%	11%	88%	
CE 83-Var	242	-22%	16%	84%	
CE 84-Vaucluse	169	-13%	6%	91%	

* Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

** Source Insee pour les actifs en emploi.

Caractéristiques maintiens par structure Cap emploi	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% 20 sal.* et +	% industrie*	% agriculture*
NATIONAL	51%	46%	54%	68%	20%	10%
REGION	53%	46%	58%	62%	12%	7%
CE 04-Alpes-de-Hautes-Prov.	60%	46%	55%	38%	13%	18%
CE 05-Hautes-Alpes	25%	34%	60%	21%	2%	45%
CE 06-Alpes-Maritimes	52%	49%	42%	63%	7%	6%
CE 13-Bouches-du-Rhône	52%	46%	63%	72%	16%	3%
CE 83-Var	57%	46%	66%	58%	8%	7%
CE 84-Vaucluse	53%	47%	55%	59%	13%	6%

* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Année 2020 - Agefiph

15

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	3 099	-22%	65	41%	31%	60%
REGION	320	-35%	75	42%	36%	62%
04-Alpes-de-Haute-Provence	25	-42%	167	44%	24%	57%
05-Hautes-Alpes	23	+5%	193	35%	43%	35%
06-Alpes-Maritimes	36	-59%	40	50%	44%	68%
13-Bouches-du-Rhône	107	-24%	64	37%	35%	70%
83-Var	83	-42%	99	47%	40%	53%
84-Vaucluse	46	-21%	80	41%	30%	73%

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

Année 2020 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	2 515	1 040
REGION	89	48
04-Alpes-de-Haute-Provence	5	3
05-Hautes-Alpes	7	0
06-Alpes-Maritimes	13	13
13-Bouches-du-Rhône	37	20
83-Var	19	7
84-Vaucluse	8	5



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie